

Sages-Femmes Sans Frontières - SFSF



Association Humanitaire de Loi 1901
n° RNA 332009553 n° SIRET 41427505700019
29 rue Lamartine
Résidence Saint Jory App 20
33400 Talence – France

Charte éthique de Sages-Femmes Sans Frontières

Sages-Femmes Sans Frontières - SFSF est une organisation non gouvernementale dont le but est de réduire la Mortalité Maternelle et Infantile dans les pays en Développement, notamment à travers la formation et le transfert des compétences en soins obstétricaux et néonataux.

SFSF rythme ses actions bénévoles (non rémunérées) en toute impartialité, neutralité, et sous aucune influence politique et/ou religieuse.

SFSF s'interdit de faire de la substitution et refuse toute intervention et/ou situation pouvant déséquilibrer la situation médico-économique où elle intervient.

SFSF intervient toujours suite à une demande locale et après une première mission d'évaluation, et dans le respect des normes politiques et sanitaires du pays hôte.

SFSF conduit des programmes communautaires pérennes en respectant deux grands principes : répondre aux besoins des populations sans créer de besoins et créer des actions éducatives participatives.

SFSF doit communiquer, témoigner ou révéler toutes situations qui relèvent de la violation des droits humains.

Chaque membre bénévole de **SFSF** et partenaire.s travaillant aux côtés de **SFSF** comprend, adopte, et s'engage à respecter les principes éthiques définis dans cette charte tout au long de sa mission.

Mme Delphine WOLFF
Présidente de Sages-Femmes Sans Frontières - SFSF

D. Wolff

